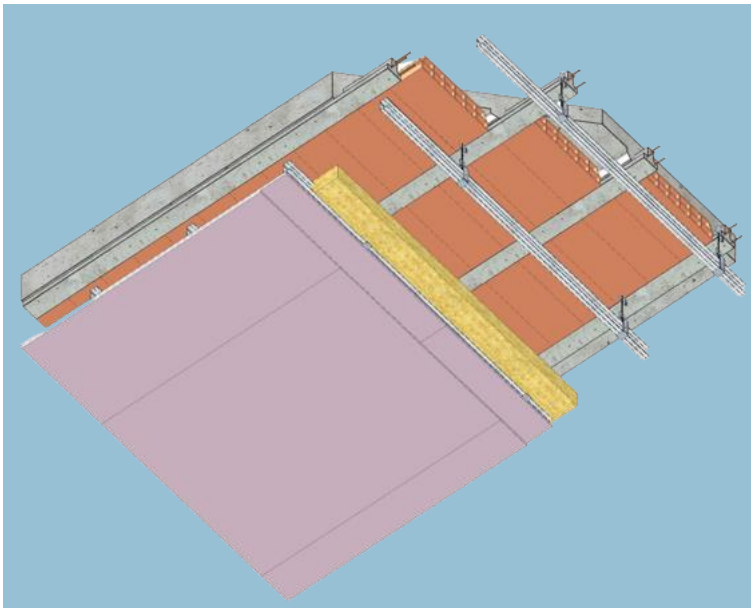

Plafond sur ossature métallique
D131.fr_PKM-PLANCHER-ENTREVOUS-CÉRAMIQUE_REI60.fr_MONTANTS-AUTOPORTANTS_2KF15

**PLAFOND KNAUF METAL AVEC MONTANTS AUTOPORTANTS
REI 60 SOUS PLANCHER ENTREVOUS CÉRAMIQUE
KNAUF 2KF15**

PLAFOND KNAUF METAL AVEC MONTANTS AUTOPORTANTS, REI 60 SOUS PLANCHER ENTREVOUS-CERAMIQUE, 2KF15

D131.fr_PKM-PLANCHER-ENTREVOUS-CÉRAMIQUE_REI60.fr_MONTANTS-AUTOPORTANTS_2KF15

Description du système

Plafond Knauf avec montants autoportants sous plancher entrevous céramique constitué par assemblage de plaques de plâtre KNAUF KF15 vissées sur une ossature métallique Knauf.

Le système est composé de :

- Plaques KNAUF KF15.
- Montants autoportants.
- Rail.
- Vis TTPC 25.
- Vis TTPC 55.
- Laine de verre.

Documents de référence

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41

Justificatif de résistance au feu :

- PV: EFR-18-004270

Domaine d'emploi

Les plafonds KNAUF METAL avec montants autoportants sous plafond entrevous-céramique sont destinés à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EA – EB – EB+ p – EB+ c

Ce domaine d'emploi est valide pour les ouvrages suivants :

- Les bâtiments d'habitation de première, deuxième et troisième famille.
- Les ERP de catégorie 1,2,3,4 et 5 en rez-de-chaussée locaux à risques importants.
- Les ERP de catégorie 1,2,3,4 et 5 pour les niveaux au-dessus du rez-de-chaussée et inférieurs à 8m locaux à risques importants.
- Les ERP de catégorie 2,3,4,5 pour les niveaux entre 8 et 28m locaux à risques importants.
- Les bâtiments soumis au code du travail.

PLAFOND KNAUF METAL AVEC MONTANTS AUTOPORTANTS, REI 60 SOUS PLANCHER ENTREVOUS-CERAMIQUE, 2KF15

Caractéristiques techniques

Eléments constitutifs du système	
Parements	KF15
Nombre de peau	2
Ossature	Montants autoportants

Résistance au feu		
Type de support	**Plancher entrevous-céramique**	**Plancher entrevous-céramique**
Classement de résistance au feu	REI 60	REI 60
Isolation	Avec	Sans
Type d'isolant	Laine de verre	Laine de verre
Epaisseur isolant [mm]	100 à 400	0
Lame d'air mini [mm]	0	175

Dimensionnement					
Ossature	Rail	Montants autoportants avec plafond acoustique (max 10kg/m²)	Montants autoportants sans plafond acoustique	Montants autoportants avec plafond acoustique (max 10kg/m²)	Montants autoportants sans plafond acoustique
Entraxe maximale montants autoportants (E1) [m]	-	400	400	600	600
Portée montants doubles M48/35 (P1) [m]	R48	2.15	2.30	1.95	2.10
Portée montants doubles M48/50 (P1) [m]	R48	2.35	2.50	2.10	2.25
Portée montants doubles M62/35 (P1) [m]	R62	2.55	2.70	2.30	2.45
Portée montants doubles M70/35 (P1) [m]	R70	2.75	2.90	2.45	2.60
Portée montants doubles M90/35 (P1) [m]	R90	3.15	3.35	2.85	3.00
Portée montants doubles M100/35 (P1) [m]	R100	3.35	3.55	3.05	3.20
Portée montants doubles M125/50 (P1) [m]	R125/40	4.15	4.35	3.75	3.95
Portée montants doubles M150/50 (P1) [m]	R150/40	4.45	4.7	4.00	4.25
Plaque		**1ère peau**			
Entraxe vissage sur montants autoporteurs [mm]		300			
		2ème peau			
		150			

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la règlementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre…). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

PLAFOND KNAUF METAL AVEC MONTANTS AUTOPORTANTS, REI 60 SOUS PLANCHER ENTREVOUS-CERAMIQUE, 2KF15

Dispositions particulières de mise en œuvre	
Performance Feu :	**Consulter le PV de résistance au feu**
Performance acoustique :	**Non**
Autre :	**Non**

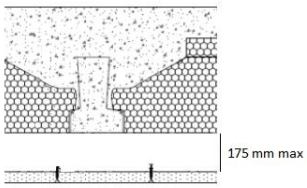

Lames d'air : cas sans isolant.

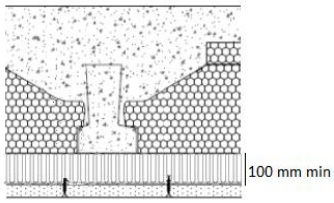

Lames d'air : cas avec isolant.

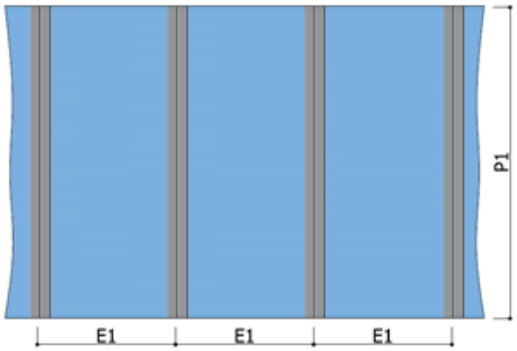

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la règlementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre…). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.